INAUGURATION de l'AMÉNAGEMENT DU COTEAU DES FOURNEAUX

Vendredi 6 Septembre 2013 – 18h00 Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Nous sommes réunis ce soir pour procéder à deux inaugurations. La première où nous sommes actuellement est l'aménagement du Coteau des Fourneaux.

La deuxième inauguration sera le Restaurant scolaire et nous serons amenés à nous déplacer pour rejoindre le n°3 bis de la rue de la Poste.

Je vous remercie tous d'avoir accepté notre invitation à un moment difficile de nos agendas : la reprise après les congés estivaux. Le commencement d'une nouvelle année scolaire ainsi que la neutralité à observer avant les prochaines élections municipales.

Je remercie particulièrement de leurs présences :

- Monsieur le Préfet d'Eure et Loir représenté par Monsieur Jean-Paul VICAT, secrétaire général de la Préfecture.
- Notre député Philippe VIGIER
- La Région représentée par Madame Marie-Madeleine MIALOT, Vice-Présidente
- Le Conseil Général représenté par Dominique QUENET suppléante de M. Dominique LEBLOND.
- L'Ademe
- Le Syndicat du Pays de Beauce représenté par Monique FOUQUET.
- Le Gal de Beauce représenté par Madame Annie CONSTANTIN.
- La gendarmerie représentée par l'adjudant-chef Éric TRICHARD.

Nos prestataires:

- Le cabinet de M. Thierry GILSON architecte paysagiste avec sa collaboratrice Mme MONTCEAU.
- L'entreprise Paysages JULIEN et LEGAULT.
- Le Conseil Municipal.
- Les enseignants, les présidents des associations ainsi que le personnel communal.

Maintenant que les présentations sont faites, nous allons vous décrire la phase réalisée d'un programme décomposé en 3 phases :

<u>La phase 1</u> que nous allons inaugurer ce soir comprend le traitement d'une ancienne décharge abandonnée depuis 1970 et l'aménagement du coteau ouest situé dans le prolongement du four à chaux.

<u>La phase 2</u> débutera cet automne par la construction d'un cîty stade et le réaménagement des abords du tennis.

La phase 3 comportera ultérieurement l'aménagement du secteur de l'étang de pêche.

Aménagement du Coteau des Fourneaux :

L'aménagement du coteau des Fourneaux à Aunay-sous-Auneau répond à la stratégie du Gal de Beauce Dunois, dans la mesure où il a pour objectifs de protéger et d'améliorer l'environnement par le réaménagement de l'ancienne décharge et de ses abords. Le coteau est situé dans la zone naturelle de la vallée de l'Aunay.

Cet aménagement paysager, environnemental et de réhabilitation du petit patrimoine rural (présence d'un four à chaux) permettra la liaison de 2 chemins de randonnées inscrits au PDIPR par la création d'une sente piétonne mais aussi de relier directement le centre bourg et le quartier nord du village. Proche des équipements sportifs, ce projet concerne également de manière plus large la requalification et l'amélioration des espaces sportifs, de promenade et de loisirs du centre bourg.

Les objectifs de ce programme ont été fixés lors de la dernière révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 avril 2007.

Un emplacement réservé a été inscrit pour une mise en valeur environnementale après l'achat de différentes parcelles. Les motivations de la municipalité ont été les suivantes :

- Etendre la zone de promenade des habitants et des randonneurs en les sensibilisant à la flore des vallées humides telle que celle de l'Aunay.
- Supprimer un point noir du village : les anciennes carrières de chaux abandonnées et envahies par une végétation dense et inextricable.

La mise en œuvre du projet a conduit les élus, sous l'impulsion du CAUE, à engager une réflexion globale sur un secteur un peu plus important d'où les trois phases.

Le cabinet GILSON a été choisi pour accompagner la collectivité dans sa démarche. En concertation avec les différents financeurs réunis régulièrement (Pays de Beauce, Conseil Général, ADEME et GAL) le phasage a été arrêté afin de lisser la dépense sur plusieurs exercices et de répartir au mieux les subventions suivant les postes de dépenses et les règlements de chacun.

Le Conseil Municipal remercie les différentes collectivités ainsi que le Cabinet GILSON d'avoir littéralement porté ce projet avec notre attaché territorial Philippe PICAULT.

L'innovation de l'aménagement du coteau des Fourneaux permet désormais au centre bourg de la Commune d'améliorer la circulation douce et l'environnement ainsi que d'offrir de nouveaux services à la population par des activités sportives et récréatives.

Ces améliorations répondent également à une démarche intercommunale de la Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise notamment en matière de Petite Enfance et pour les activités des adolescents dans le cadre des activités en plein air.

Ce nouvel espace vert n'a pas oublié les familles ni les seniors du village en mettant à leur disposition du mobilier : des tables et des bancs.

Le développement durable a été pris en compte l'extension du PDIPR s'inscrit dans une démarche environnementale incitée par l'ensemble des politiques publiques. La démarche répond à la nécessité de renforcer le lien social entre les habitants et les nouveaux arrivants ainsi qu'au développement de l'activité des associations.

Le Cabinet GILSON a tenu compte dans son étude des éléments suivants :

- Des caractéristiques de la zone et le mode de vie des habitants.
- Du choix des plantations qui privilégie les essences rustiques locales en conservant l'ambiance champêtre et en s'harmonisant avec la végétation existante de la partie ouest.
- La mise en valeur du four à chaux pour la conservation des techniques locales du passé et leurs transmissions aux générations futures.

Je remercie une nouvelle fois au nom du Conseil Municipal, l'ensemble des collectivités le Cabinet GILSON et l'entreprise JULIEN et LEGAULT qui malgré les intempéries est restée aux « Fourneaux » pour aménager le coteau. Le résultat répond complétement à nos attentes et les écoles maternelle et primaire ont déjà travaillé sur les lieux pour apprendre la nature et promouvoir le site.

Je vais maintenant laisser la parole à M. Thierry GILSON qui va faire une présentation du site et vous apporter des commentaires techniques complémentaires.

Après la présentation de M. GILSON nous nous dirigerons vers le Restaurant scolaire.